Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 26 (1938)

Heft: 6

Artikel: L'auteur de la "Relation de ce qui à precédé la Prise de Fribourg en

Suisse" en 1798 : Nicolas de Gady

Autor: Zurich, Pierre de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817865

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Annales Fribourgeoises

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG

XXVIme Année No 6 Novembre-Décembre 1938

L'AUTEUR DE LA « RELATION DE CE QUI A PRECÉDÉ LA PRISE DE FRIBOURG EN SUISSE » EN 1798: NICOLAS DE GADY

par Pierre de ZURICH

M. Gaston Castella a publié, dans les Nouvelles Etrennes fribourgeoises pour 1924¹, un «récit anonyme de la prise de Fribourg par les troupes du général Pijon, le 2 mars 1798 », sous le titre Relation de ce qui a précédé la prise de Fribourg en Suisse, que porte le manuscrit original lui-même, tiré des archives de la famille de Reynold de Cressier.

Dans le savant commentaire qui précède cette publication, M. Castella, cherchant à découvrir la personnalité de l'auteur de ce mémoire, concluait, avec toute la prudence nécessaire en telle matière, qu'il « inclinait à croire d'accord avec une tradition de famille, que l'auteur était... un parent ou un ami du conseiller François-Philippe de Reynold, qui était général en chef (colonel-général) de nos milices en 1798, ou, peut-être, cet officier lui-même », ou, « qu'il avait pu l'inspirer en donnant au rédacteur les précisions techniques qui s'y trouvaient ». « Je n'entends pas l'affirmer, écrivait-il; je crois seulement que l'hypothèse est permise. »

Essayant aussi de déterminer le but dans lequel ce récit avait été composé, M. Castella avouait que ses re-

 $^{^{1}\} N.E.F.,\ 1924,\ p.\ 1$ à 10,

cherches ne lui permettaient pas de l'établir. Il émettait, cependant, la supposition « que l'auteur le destinait à un correspondant étranger ou à un compatriote établi hors de Suisse », et formulait même l'hypothèse « qu'il ne serait pas impossible que le document eût été destiné à un membre de la famille de Forel », alors en service à la cour de Saxe.

Ayant eu l'occasion de dépouiller entièrement et d'inventorier, au cours de cet été, les riches archives de Reynold de Cressier, que M. Gonzague de Reynold a bien voulu mettre à ma disposition, je pense être en mesure de répondre aujourd'hui, aux questions dont la solution définitive avait été laissée en suspens par M. Gaston Castella.

Il existe, en effet, dans les archives de Reynold de Cressier, un ancien inventaire, assez détaillé, rédigé par le colonel Frédéric de Reynold 1, qui mentionne le manuscrit en question, de la façon suivante, sous le nº 137 de la section: «Papiers de famille». Relation de ce qui a précédé la prise de la ville de Fribourg en Suisse (2 mars 1798), par feu le Gal Gadi alors secrétaire du Conseil de guerre de la Ville et république de Fribourg. Ce mémoire a été fait par M. Gadi, alors réfugié à Dresde, pr le Gal de Forel et m'a été prêté par Mr Charles de Forel 2.

Il s'agit donc, maintenant, de vérifier les indications données par le rédacteur de cet inventaire. Notons auparavant, cependant, qu'il était bien placé pour être sérieusement informé, se trouvant être, par sa mère Laurette de Maillardoz ³, le petit-neveu du général de Forel ⁴ et le

¹ Simon-Joseph-*Frédéric* de Reynold (1798-1871), fils de Joseph-Nicolas de Reynold et de Laurette de Maillardoz.

² Arch. de Reynold de Cressier. — Inventaires: nº 3, p. 19.

³ Elle était fille du marquis Frédéric-Roch de Maillardoz (1727-1792) et de Marie-Anne-Bénigne Griset de Forel, sœur du général de Forel.

⁴ Jean-Joseph-Victor Griset de Forel (1741-1820), chambellan et capitaine des Cent-Suisses en Saxe. Nommé lieutenant-général d'infanterie en Saxe, le 24 décembre 1790,

neveu à la mode de Bretagne de Charles de Forel ¹, luimême fils du général.

« Feu le général Gadi », cité par Frédéric de Reynold comme auteur de la « Relation », est Jean-Antoine-Charles-Nicolas de Gady, né à Fribourg le 11 octobre 1766, décédé à Montagny le 2 mai 1840, et fils de l'avoyer Marc-Ignace de Gady et de Marie-Joseph-Elisabeth Fontaine. Entré au service de France en juillet 1782, comme sous-lieutenant au régiment de Castella, il fit sa carrière dans ce corps où on le trouve comme sous-lieutenant de grenadiers en 1788 ² et lieutenant aide-major en 1791 ³, et il y resta jusqu'au licenciement de celui-ci, à Troyes en Champagne, le 26 septembre 1792 ⁴.

Gady revint alors à Fribourg et entra le 16 juin 1793 5 dans le conseil des Deux-Cents, où il était un des représentants du quartier de la Neuveville. Le 26 mai 1795, il était nommé secrétaire de la Chambre de réforme, fonction dans laquelle il était confirmé les deux années suivantes, et le 19 juin 1796 il était, de plus, désigné comme secrétaire de la Chambre de recrutement et comme membre de la Chambre des grains. Le 18 juin 1797 enfin — on sait que c'est à cette date que furent repourvus, pour la dernière fois, les postes de l'administration de l'ancien Régime — on le nommait secrétaire des trois Chambres de l'Arsenal, de réforme et des Grains 6.

On voit qu'il n'est pas question du secrétariat du Conseil de guerre, mais s'il n'a pas occupé ce poste, comme le croyait et comme l'a dit Frédéric de Reynold, il n'en a pas

 $^{^{\}rm 1}$ Charles de Forel (1787-1860). — Voir sa biographie dans $N.E.F.,~1923,~{\rm p.}~44.$

² Etat militaire de France pour 1788, p. 249.

³ Etat militaire de France pour 1791, p. 212.

⁴ L. Grangier, Notice biographique sur le général de Gady et ses souvenirs écrits en 1838 dans A.S.H.F. IV, p. 429 à 506.

⁵ Les indications qui suivent sont tirées de: A.E.F.Besatzungsbücher.

⁶ Gady dit lui-même, qu'il avait été « secrétaire-caissier » de la Chambre des grains. — Souvenirs. A.S.H.F. IV, p. 478.

moins été mêlé d'assez près aux travaux de ce Conseil, pendant les derniers jours de l'existence de celui-ci. C'est le 10 février 1798, qu'il est désigné ¹ par le Conseil de guerre, pour faire partie, aux côtés de Louis d'Affry — le futur Landamman — et du Chancelier de Fribourg, Simon-Tobie de Ræmy, de la députation envoyée, le 14 février, au général français Brune, pour l'informer des changements projetés dans le système du gouvernement ², que cet officier devait traiter d'« escobarderies » ³.

Le procès-verbal du Conseil de guerre mentionne, à la date du 16 février, la relation, faite par Louis d'Affry et Nicolas de Gady, de leur entrevue avec le général Brune, mais sans donner aucun détail ⁴. Au cours d'une autre séance du même jour, Gady est appelé à faire partie d'une grande commission chargée d'envisager les « moyens de défense » ⁵, et il est encore appelé à faire partie d'une autre commission, le 24 février 1798 ⁶.

Le 2 mars 1798 ⁷, après la capitulation de Fribourg, passée entre le général Pijon et une députation du Grand Conseil, Gady sortit de la ville avec une partie de la garnison et, accompagné de Louis de Forel ⁸ et d'Ignace de

¹ A.E.F. Conseil de guerre. Procès-verbaux 1796-1798. « Darzu wurden ernamset H. Affry, Staatschreiber und Gady. »

² Ant. Remy de Bertigny, Mémoires... p. 18.

³ Gaston Castella, Histoire du Canton de Fribourg, p. 430.

⁴ A.E.F. Conseil de guerre. Procès-verbaux 1796-1798. « Relation von H. von Affry und H. Gady. »

⁵ A.E.F. Conseil de guerre. Procès-verbaux 1796-1798. « Es « soll die moyens de défenses tant du côté de la force que de la « finance si il y a moyens avec les secour que l'on peut esperer des « autres et s'il y a esperance de se tirer d'embarras. Reynold, « Buman, Weck, Castella, Affry, Gady, Perrole, Mayor v. Weck, « Belleroche, Landerset major. H. Staatsrcheiber wird ihnen der « Zustand de finanzen schildern. »

⁶ A.E.F. Conseil de guerre. Procès-verbaux 1796-1798. Séance du 24 février 1798.

⁷ Souvenirs de Gady. A.S.H.F., IV, p. 475 et suiv.

⁸ Louis-Joseph-Nicolas-Bruno Griset de Forel (1759-1832).
Il était lieutenant de grenadiers au régiment de Salis-Samaden au service de France, qui avait été licencié en septembre 1792,

Buman ¹, se rendit à Berne, dans l'intention de participer à une résistance qu'il espérait voir se préparer. Mais il régnait là une telle confusion que, pour toute réponse, on leur donna des passeports pour se rendre en Allemagne, « sous prétexte qu'étant sortis de Fribourg avec la garnison armée, tandis que, par la capitulation, elle devait poser les armes, nous serions infailliblement fusillés si nous tombions entre les mains des Français », écrit Gady ².

Les trois Fribourgeois ne se tinrent cependant pas pour battus et, toujours désireux de prendre part à toute action destinée à repousser les envahisseurs de la Suisse, ils se rendirent, par l'Entlibuch, à Lucerne. Ayant appris que le général autrichien Hotze devait être arrivé à Zurich, pour se mettre à la tête de l'armée suisse, ils se rendirent dans cette dernière ville, où le chef qu'ils cherchaient ne se trouvait pas encore, et ils finirent par le rejoindre à Eglisau. Mais ce ne fut, hélas, que pour l'entendre dire: « La Suisse est perdue, il n'y a plus rien à faire », et donner l'ordre de préparer ses bagages pour rentrer en Allemagne.

Mais je rends, ici, la parole à Gady lui-même. « M. « de Buman, écrit-il, se décida à retourner dans sa famille, « et M. de Forel et moi, nous prîmes le parti d'aller à Dresde, « où nous rencontrerions, lui, son frère le général, grand « ami de l'Electeur de Saxe, et moi un protecteur, ami de « feu mon père, qui trouverait bien moyen de me placer « convenablement. Nous arrivâmes donc à Dresde, où le « général me combla de bontés et me demanda une relation « de ce qui s'était passé en Suisse, afin de la mettre sous les « yeux de l'Electeur. Je m'empressai de rédiger un petit « mémoire » ³.

On voit, par ces quelques lignes, que le récit de Charles-Nicolas de Gady concorde parfaitement avec les indications données dans l'inventaire rédigé par Frédéric de Rey-

³ Idem. A.S.H.F., IV, p. 477.

¹ Je n'ai pu déterminer avec certitude de qui il s'agissait.

² Souvenirs de Gady. A.S.H.F., IV, p. 476.

nold. Gady reconnaît qu'il a rédigé « un petit mémoire » sur les événements auxquels il avait assisté, et il déclare l'avoir fait à Dresde à la demande du général de Forel, qui désirait le mettre sous les yeux de l'Electeur de Saxe son maître.

Ce dernier point donne la solution du problème qui préoccupait M. Gaston Castella, lorsqu'il cherchait à déterminer « le but dans lequel ce récit avait été composé », et l'on voit combien son hypothèse était judicieuse, lorsqu'il pensait pouvoir dire que la « Relation » était probablement destinée à « un compatriote établi hors de Suisse » et « qu'il n'était pas impossible que le document eût été destiné à un membre de la famille de Forel ».

Une seule de ses hypothèses ne se trouve pas vérifiée: celle qui pensait attribuer la paternité du mémoire à François-Philippe de Reynold, mais il faut relever que M. Castella ne l'avait avancée qu'avec cette prudence qui caractérise le véritable historien, et qu'il avait, d'ailleurs, indiqué qu'il pouvait, tout aussi bien, s'agir d'un « parent ou ami »¹ du colonel-général de nos milices, ce qui s'est trouvé exact.

Il paraît difficile, maintenant, après les indications que Frédéric de Reynold a données dans son inventaire, et qui se trouvent vérifiées par les renseignements de Charles-Nicolas de Gady, de ne pas tenir pour l'auteur de la Relation de ce qui a précédé le prise de la ville de Fribourg en Suisse, celui qui devait devenir, quelques années plus tard, le général de Gady.

¹ C'est d'ailleurs, à cette version que M. G. Castella s'en était tenu, dans son *Histoire du Canton de Fribourg*, p. 432.